

[Traduction]

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Étant donné que le premier ministre du Canada et celui du Québec ont tous deux reconnu que les troupes fédérales avaient été envoyées au Québec à la demande du gouvernement de cette province, et compte tenu des dispositions de la partie 11 de la loi sur la défense nationale, a-t-on essayé, en vertu de la loi des mesures de guerre ou d'un autre texte législatif, de modifier le total des frais incombant à la province de Québec, ou le gouvernement va-t-il demander à la Chambre de modifier les dispositions de la loi sur la défense nationale à cette fin?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale):** Le député a raison de dire que la loi sur la défense nationale est en cause plutôt que la loi des mesures de guerre. J'ai l'intention de demander, au nom du ministre de la Défense nationale, le remboursement des débours occasionnés par notre participation aux événements du Québec, par un crédit tiré du fonds de revenu consolidé. Ce sera ensuite au gouvernement de discuter avec la province de Québec de la part des dépenses qu'il assumera.

**M. Baldwin:** J'allais poser une question au ministre de la Justice, mais il est absent. Le premier ministre ne ferait probablement qu'embrouiller (befuddle) les choses...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le très hon. M. Trudeau:** Fuddle duddle!

**L'hon. M. Hees:** Le voilà qui recommence.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baldwin:** Je voudrais demander au ministre suppléant de la Justice si on lui a demandé d'obtenir l'opinion des conseillers juridiques de la Couronne sur la possibilité de modifier la loi qui rend actuellement la province de Québec responsable des dépenses supplémentaires?

**M. Albert Bécharde (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice):** La question est très importante et je la porterai à l'attention du ministre.

\* \* \*

#### QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MISES À PIED À LA CHEMCELL LIMITED—DEMANDE D'AIDE DE LA PART DU GOUVERNEMENT D'ALBERTA

[Français]

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale.

A la suite de l'annonce par Chemcell Limited de la fermeture de ses usines de produits chimiques à Edmonton et à Two Hills, en Alberta, est-ce que le ministre pourrait dire si le gouvernement considère l'établisse-

[Le très hon. M. Trudeau.]

ment d'un ou de plusieurs programmes spéciaux pour alléger la situation dans cette province? De plus, nous dirait-il si le gouvernement du Canada a reçu une demande de la province d'Alberta, ou s'il y a eu des pourparlers avec ce gouvernement, en vue de pallier à la perte d'emploi pour tous les spécialistes qui travaillent dans cette entreprise?

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, il n'y a pas eu de contact entre mon ministère et le gouvernement de l'Alberta au sujet des fermetures dont il est question.

Quant aux employés qui seront touchés, ils bénéficieront de l'application des programmes ordinaires du ministère, et surtout de ceux du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Je n'en connais pas d'autres.

**L'hon. M. Lambert:** Monsieur l'Orateur, je me demande si l'honorable ministre pourrait indiquer comment le recyclage de gens qui ont un doctorat en chimie va solutionner le problème.

\* \* \*

#### LA SANTÉ

LE CAS DES MÉDECINS ABUSANT DES PROGRAMMES D'ASSURANCE-FRAIS MÉDICAUX

[Traduction]

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que l'Association médicale canadienne s'inquiète de ce que la profession soit impuissante à discipliner ou à contraindre les médecins qui exploitent les programmes d'assurance frais médicaux, le ministre peut-il dire si le gouvernement aidera la profession dans cette affaire importante?

**L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur l'Orateur, c'est une observation très valable, et je crois que le gouvernement serait disposé à la considérer. Le député sait peut-être qu'il y a environ un an et demi, nous avons effectivement conféré avec l'Association médicale canadienne pour tenter de persuader tous les médecins du Canada de limiter leurs majorations d'honoraires, et l'initiative a connu un bref succès. Peut-être ce nouvel effort aura-t-il le même effet; je l'espère. Je voudrais en outre rappeler au député que les provinces jouent un rôle important pour ce qui est d'établir les structures d'honoraires.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, étant donné la déclaration formulée au nom de l'Association médicale canadienne, selon laquelle il serait utile de faire connaître tout ce qui a trait aux honoraires exigés des médecins dans l'ensemble du pays, le gouvernement envisagera-t-il de faire son possible pour que ces renseignements soient fournis?

**L'hon. M. Munro:** Je regrette, monsieur l'Orateur, mais je n'ai pas entendu les derniers mots de la question du député.